

**ARRÊTÉ N° 18-172**  
Portant délégation de signature  
**2IF | Institut international de la francophonie**

Le Président de l'université Jean Moulin,

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 712-2 et L. 713-1 ;  
Vu la délibération n° 2017-10-06-ins du 24 octobre 2017 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin ;  
Vu la délibération n° 2014-05-03-ins du 27 mai 2014 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'institut international de la francophonie ;  
Vu l'élection à la présidence de l'université Jean Moulin de Monsieur Jacques COMBY, professeur des universités, lors du conseil d'administration du 17 mai 2016 ;  
Vu l'arrêté n° 18-161 portant nomination de la directrice de l'institut international de la francophonie,

**Arrête**

**Article 1<sup>er</sup>** – Délégation de signature est donnée à **Mme Marielle PAYAUD**, directrice de l'institut international de la francophonie (2IF), à l'effet de signer, au nom du président de l'université, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018, les pièces suivantes :

1. au titre des actes administratifs :
  - les décisions relatives aux inscriptions aux formations dispensées au sein de 2IF.
2. au titre des actes financiers, pour le budget propre de l'institut :
  - l'engagement des dépenses de personnel après visa de la direction des affaires financières ;
  - la certification du service fait ;
  - les états finaux des heures complémentaires à payer pour les diplômés d'université et l'université d'été ;
  - les attestations nécessaires dans le cadre des déplacements, et notamment :
    - o les ordres de mission en France des personnels de 2IF avec ou sans remboursement ;
    - o les états de frais de déplacements des personnels de 2IF.

**Article 2** – Le directeur général des services et l'agent comptable de l'université Jean Moulin sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté. Il sera affiché sur les panneaux d'information de 2IF et de l'université et publié sur le site intranet.

Fait à Lyon, le 6 juillet 2018

Le Président de l'université Jean Moulin

**Jacques COMBY**

Signature Marielle PAYAUD :

